PSAC EDUCATION IN THE NATIONAL CAPITAL REGION

www.psac-ncr.com

FORMATION SYNDICALE DE L'AFPC DANS LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

www.afpc-rcn.com

FALL / AUTOMNE 2017

SEPTEMBER

Talking Union Basics (TUB)
September 22 & 23
9:00 a.m. to 5:00 p.m.
English course

Module: Duty of Fair Representation
September 25
5:30 p.m. to 8:00 p.m.
English course

Harassment Affects Us All: Anti-Harassment Awareness
September 29 & 30
9:00 a.m. to 5:00 p.m.
English course

OCTOBER

Preventing Violence in the Workplace
October 13 & 14
9:00 a.m. to 5:00 p.m.
English course

Separate Employers' Conference
October 21
9:00 a.m. to 3:30 p.m.
Bilingual event*
Only members from NCR Separate Employers' Locals can register for this event.

Module: Working Through Conflict
October 23
5:30 p.m. to 8:00 p.m.
English course

Grievance Handling
October 27 & 28
9:00 a.m. to 5:00 p.m.
English course

NOVEMBER

Stewards' Symposium
November 17: 5:00-9:00 p.m.
November 18: 9:00 a.m. to 5:00 p.m.
Bilingual event

Module: Stewards as Allies for Racial Justice
November 20
5:30 p.m. to 8:00 p.m.
English course

DECEMBER

Administering a Local
December 9
9:00 a.m. to 5:00 p.m.
English course

SEPTEMBRE

ABC du syndicat
22 et 23 septembre
9 h à 17 h
Formation bilingue*
Les membres doivent comprendre le français et l'anglais et pourront s'exprimer dans la langue de leur choix. Le cours est offert pas une personne bilingue et est présenté sans traduction simultanée.

Module : Le devoir de juste représentation
25 septembre
17 h 30 à 20 h
Formation en français

Prévention de la violence en milieu de travail
29 et 30 septembre
9 h à 17 h
Formation en français

OCTOBRE

Le harcèlement, c'est l'affaire de tous : sensibilisation et promotion des droits
13 et 14 octobre
9 h à 17 h
Formation en français

Conférence des employeurs distincts
21 octobre
9 h à 15 h 30
Événement bilingue*
Seuls les membres des sections locales d'employeurs distincts peuvent s'inscrire à cet événement.

Module : Résoudre les conflits
23 octobre
17 h 30 à 20 h
Formation en français

Règlement des griefs
27 et 28 octobre
9 h à 17 h
Formation en français

NOVEMBRE

Symposium des délégués
17 novembre : 17 h 30 à 21 h 00
18 novembre : 9 h à 17 h
Événement bilingue

Module : Promouvoir la justice raciale
20 novembre
17 h 30 à 20 h 00
Formation en français

DÉCEMBRE

Administrer une section locale
9 décembre
9 h à 17 h
Formation en français

OTTAWA REGIONAL OFFICE / BUREAU RÉGIONAL D'OTTAWA
613 560-2560
educ-ott@psac-afpc.com

GATINEAU REGIONAL OFFICE / BUREAU RÉGIONAL DE GATINEAU
819 777-4647
educ-gat@psac-afpc.com

Update of August 8, 2017. / Mise à jour du 8 août 2017.

FREQUENTLY ASKED QUESTIONS ABOUT UNION EDUCATION

Who can attend?

All members in good standing can apply to attend a union course. For advanced courses, you must obtain a recommendation from your Local or your Component or from a PSAC-NCR Regional Council Executive member.

What can I expect from a PSAC course?

We use teaching methods that are participatory, transformative, which promote inclusion, encourage reflection and dialogue, and include a mix of techniques to respond to various learning styles. Our courses are participant centered.

When are courses offered?

Most of our core courses are offered on Friday and Saturday. We also offer evening seminars and occasionally offer courses during weekdays.

Do I have to pay to attend?

- No. In fact, we reimburse your expenses. Here is what we pay:
- Loss of salary or vacation leave you have incurred in order to attend the course;
- A $50 allowance is provided to members who attend a course on Saturday or Sunday and who reside less than 40km from the course location. Members who reside more than 40 km from the course will be reimbursed parking, the lunch per diem and travel expenses;
- For courses presented on a week day, we pay: a lunch per diem (or provide lunch), parking expenses and travel costs in some situations;
- Members who have to pay for additional family care costs in order to be able to attend our education activities are reimbursed these additional expenses in accordance with the PSAC Family Care Policy.

Where are the courses held?

They often take place at our PSAC Regional Offices. The confirmation letter provides course location details. French courses are usually offered by our Gatineau Regional Office. English courses are usually offered by our Ottawa Regional Office.

PSAC AFPC

National Capital Region
Région de la capitale nationale

FOIRE AUX QUESTIONS À PROPOS DE LA FORMATION SYNDICALE

Qui peut participer ?

Tous les membres en règle peuvent s'inscrire à nos formations. Pour les cours avancés, vous devez obtenir une recommandation de votre section locale, de votre Élément ou d'un membre du bureau de direction de l'AFPC-RCN.

Quels genres de cours offrez-vous ?

Nous utilisons des méthodes de formation qui sont axées sur la participation et la transformation, qui favorisent l'intégration, qui encouragent la réflexion et le dialogue et qui utilisent différentes techniques afin de répondre aux divers styles d'apprentissage. Nos cours sont centrés sur les participantes et les participants.

Quand les formations ont-elles lieu ?

La plupart des cours de base sont offerts le vendredi et le samedi. Nous offrons également des séminaires en soirée et, parfois, des cours pendant la semaine.

Y a-t-il des frais d'inscription ?

- Non. En fait, nous remboursons vos dépenses. Voici ce que nous payons :
- La perte de salaire ou de congé annuel encourue afin de participer à la formation de l'AFPC ;
- Une allocation de 50$ est payée aux membres qui suivent une formation un samedi ou un dimanche et qui résident moins de 40 km du lieu de la formation. Les membres qui résident plus de 40 km du lieu d'une formation présentée un samedi ou un dimanche auront droit à un remboursement des frais de stationnement, du déjeuner et des frais de déplacement ;
- Pour les formations présentées un jour de semaine, nous payons : le déjeuner (soit nous versons une indemnité, soit nous offrons le repas); les frais de stationnement et, dans certains cas, les frais de déplacement dans certaines situations;
- Les frais de garde familiale supplémentaires, le cas échéant, conformément à la politique de garde familiale de l'AFPC.

Où se tiennent les cours ?

La plupart du temps, ils sont offerts dans les bureaux régionaux de l'AFPC. La lettre de confirmation précise le lieu. Les cours présentés en français sont généralement offerts par le bureau régional de Gatineau. Les cours présentés en anglais sont généralement offerts par notre bureau régional à Ottawa.